



49 Avenue Irénée Laurent

Cité saint LAURENT- 42340 VEAUCHE

04 77 94 78 33 / port : 06 60 90 84 03

Agrément N°0304201050

Siret : 443 713 722 000 25

[www.autoecole-christineg.fr/](http://www.autoecole-christineg.fr/)

## PARCOURS INDIVIDUEL DE FORMATION CATÉGORIE B

*Pour Mr, Mme...*

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

### Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver) ;
- de manière autonome en suivant un itinéraire.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Votre évaluation de départ vous préconise un certain volume d'heures de formation afin de pouvoir vous présenter à l'épreuve du permis de conduire.

Néanmoins, ce volume est susceptible de varier selon votre implication, vos disponibilités, votre assiduité... C'est pourquoi, **grâce à votre parcours de formation personnalisé**, le moniteur pourra à tout moment, vous rendre compte de votre avancée ; et le cas échéant, vous proposer des modules complémentaires.

Ces modules complémentaires visent à renforcer vos acquis sur tel ou tel objectif dans chacune des 4 compétences du REMC ; comme vous le synthétise le tableau ci-dessous :

**EVALUATION DE DEPART POUR Mr, Mme.....** **X heures de conduite**

**Objectif(s) à renforcer**

**Nombre d'heures requis pour  
atteindre le(s) objectif(s)**

**COMPETENCE 1 :**

**Maîtriser le maniement du  
véhicule dans un trafic  
faible ou nul**

**Objectif(s) à renforcer**

**Nombre d'heures requis pour  
atteindre le(s) objectif(s)**

**COMPETENCE 2 :**

**Appréhender la route et  
circuler dans des conditions  
normales**

**Objectif(s) à renforcer**

**Nombre d'heures requis pour  
atteindre le(s) objectif(s)**

**COMPETENCE 3 :**

**Circuler dans des conditions  
difficiles et partager la route  
avec les autres usagers**

**Objectif(s) à renforcer**

**Nombre d'heures requis pour  
atteindre le(s) objectif(s)**

**COMPETENCE 4 :**  
**Pratiquer un conduite**  
**autonome, sûre et**  
**économique**

**VOLUME D'HEURES TOTAL DE FORMATION POUR Mr, Mme... X Heures de conduite**  
**( est susceptible d'évoluer en fonction de la progression de l'élève)**

L'élève a pris connaissance du parcours personnalisé qui lui est proposé.

Signature de votre formateur

Parents si mineur(e)

Votre signature